

Diplômes d'Accès aux Etudes Universitaires

DAEU B soir et CNED

Année universitaire 2023-2024



**Campus Saint-Germain-Des-Prés
(CSGP)
45 rue des Saints-Pères
75006 Paris**

Modalités du contrôle des connaissances

- Epreuves exclusivement écrites et anonymes
- Epreuve écrite d'une durée de 3 heures (disciplines obligatoires) et de 2 heures (disciplines optionnelles).
- Chaque épreuve = coefficient 1.
- Pour chaque discipline : La note de contrôle continu (moyenne de 2 évaluations ayant lieu en janvier et en avril) est retenue UNIQUEMENT SI elle est > à la note d'examen et dans ce cas elle vaut pour 50% de la note finale N_f .**
(règle appliquée quelle que soit la session)

$$N_f = \text{MAX} [(CC+ E)/2) \text{ et } E]$$

Exemple

	Mathématiques		
	Note CC	Note E	Note final
Emilie	12	14	14
Patrick	15	11	$(15+11)/2 = \mathbf{13}$

Modalités du contrôle des connaissances

Admission au DAEU en 1^e session

Résultat **R** = moyenne des 4 notes N_f obtenues dans les 4 disciplines

Diplôme acquis si $R \geq 10$ avec une mention

Modalités du contrôle des connaissances

Si $R < 10$ en 1^e session → 2^e session

Les notes $N_f \geq 10$ obtenues en 1^e session sont gardées en 2^e session

2^e session pour les disciplines pour lesquelles une note $N_f < 10$ a été obtenue en 1^e session

Admission au DAEU en 2^e session

Résultat R' = moyenne des 4 notes N_f obtenues dans les 4 disciplines

Diplôme acquis si $R' \geq 10$

Si $R' < 10$ en 2^e session

Les notes ≥ 10 sont définitivement acquises

(notes entourées ○)

	Mathématiques	Français	Biologie	Chimie	Physique
Paul	8	11	7	6	
Judith	4	12		11	9

Possibilité de se présenter pendant **4 années consécutives**